

INDÉTRÔNABLE LILLE

Jamais deux sans trois ! Un adage que Lille fait sien cette année. La ville du nord de la France s'empare à nouveau de la première place de notre palmarès 2025 des villes de plus de 100 000 habitants où il fait bon vivre avec son chien. Elle devance Nice, constante en seconde position, et Boulogne-Billancourt, qui se classe troisième grâce à des progrès importants sur la plupart de nos critères. Des critères qui ont encore évolué pour cette dixième édition de notre palmarès.

DOSSIER RÉALISÉ PAR JEANNE MARTIN, PASCAL NGUYEN, MORGANE THOMAS ET LÉLIA TOULOU



Et de trois ! C'est ce dont peut s'enorgueillir Lille, qui ravit pour la troisième fois consécutive la première place de notre palmarès des villes de plus de 100 000 habitants où il fait bon vivre avec son chien. Malgré l'introduction de nouveaux paramètres de notation, la cité nordiste demeure sur la plus haute marche du podium 2025. Saluons également les performances de Nice, arrivée seconde une fois de plus. La ville azuréenne fait figure de pilier en matière d'accueil des chiens tant son classement de notre palmarès est constant. La surprise de l'édition 2025 vient de Boulogne-Billancourt. Souvent dans le top 10, elle se hisse cette année sur la troisième marche du podium.

La ville de l'ouest parisien progresse sur quasiment tous les critères, et notamment en matière d'engagement. « Nous avons la chance d'avoir un maire très engagé pour le bien-être animal, s'enthousiasme Marie-Sylvie Durand, directrice générale adjointe du pôle vie de la cité. Il encourage les initiatives concrètes et efficaces en la matière. Nous avons également une démarche qui consiste à réaliser une action, à la consolider, à l'évaluer avant d'engager une nouvelle action. » La ville a ainsi

pérennisé ses campagnes d'affichage, lancées en 2022, de lutte contre l'abandon ou rappelant que le chien n'est pas un cadeau à faire à Noël. Elle a aussi déployé la carte « J'ai un animal seul à la maison », un espace mis en place pour signaler les animaux perdus ou errants sur son site Internet... En 2024, la ville de Boulogne-Billancourt a par ailleurs développé le partenariat entre l'association Gamelles pleines et les Restos du cœur pour la distribution de nourriture pour animaux aux personnes en difficulté. L'an passé, elle a également initié une permanence mobile pour la concertation des habitants ainsi que des cours d'éducation canine gratuits. Toutes

Nice, arrivée seconde au palmarès, fait figure de pilier en matière d'accueil des chiens.

ces actions se sont prolongées en 2025. Une année durant laquelle de nouveaux espaces verts seront également ouverts aux chiens, voire consacrés aux toutous. Aujourd'hui, sept des 34 espaces verts de la ville le sont, dont un parc de 15 hectares.

LA PALME DES ESPACES VERTS À TOULOUSE

En matière d'accès aux espaces verts, nous avons pris en compte cette année la superficie des caniparcs et des aires d'ébats au regard du nombre de chiens. La moyenne de surface de ces lieux est inférieure à 1 m² par chien. Sur ce critère, les villes de Lille, Toulouse et Rennes se sont particulièrement distinguées. La Ville rose emportant la palme avec près de 6,80 m² par chien, contre 3,42 à Lille et 3,23 à Rennes.

Les résultats de ce palmarès 2025 montrent que les plus grandes villes de France ne sont pas toujours au rendez-vous. Si Paris (12^e) progresse de deux places, Marseille, deuxième ville de France, descend à la 38^e place et Lyon (30^e) recule de 15 places ! La chute vertigineuse de la capitale des Gaules s'explique notamment par son faible niveau d'accès aux espaces verts. Cependant, la cité des gones pourrait changer la donne en 2025. « Nous avons lancé fin 2024 une consultation sur la place des chiens en ville afin

La méthodologie de notre enquête

Notre grille d'évaluation prend en compte six critères : **l'accessibilité** des espaces publics (parcs, jardins et transports en commun), **la propreté** (distributeurs de sacs à déjections et signalement des utilisateurs), **la sensibilisation** (opérations de communication visant à attirer l'attention des citoyens), **l'engagement** (élus dédiés à la condition animale, prise en charge de la maltraitance animale, cimetières animaliers...), **la solidarité** (subventions aux associations de protection animale, aide aux personnes fragiles...). Une note est aussi attribuée sur le critère de **la prise en charge des chats errants et libres** (aide à la stérilisation et identification pour limiter l'errance, nourrissage, abris...). Les notes des critères sont pondérées par des coefficients selon l'importance accordée aux critères par la rédaction. Enfin, **un point de bonus** est attribué sur la note finale aux villes qui ont répondu au questionnaire.

de recueillir les attentes et les besoins des personnes propriétaires ou non de chiens », indique Gautier Chapuis, adjoint au maire de Lyon chargé de la végétalisation, de la biodiversité, de la condition animale et de l'alimentation. Déjà 3 000 Lyonnaises et Lyonnais avaient répondu lorsque nous avons échangé avec l'élu début mars. « L'enquête porte sur un plan d'action composé de 60 mesures, dont 20 concernent les animaux de compagnie. Mais nous avons déjà identifié des besoins en matière d'aires

d'ébats. » En effet, si la troisième ville de France ne disposait que d'un site de 2 hectares, elle devrait en livrer 4 ou 5 cette année. « Nous lançons également cette année la carte "J'ai un animal seul chez moi" et le nombre d'arrondissements organisant la Fête des animaux augmente. Enfin, il est à noter qu'en 2024, dans chaque arrondissement – sauf le 2^e – siège désormais un élu en charge de la condition animale. » Dont acte.

AMIENS DÉSORMAIS DANS LE TOP 10

Le palmarès 2025 voit aussi de belles remontées dans le classement. Aix-en-Provence, 13^e l'an passé, a progressé jusqu'au pied du podium grâce, notamment, à ses actions de sensibilisation et de solidarité. Rouen a quant à elle gagné 17 places ! Là encore, la ville a réalisé bien plus d'actions de communication tout en améliorant l'accès des chiens aux espaces publics. Une autre ascension remarquable est celle de la ville d'Amiens. En 2022, elle pointait à la 31^e place. Elle est désormais dans le top 10. Le résultat d'un engagement : « Lorsque notre liste a été élue, j'ai souhaité travailler sur la condition animale. Cette délégation n'existait pas à Amiens, confie Chantal Modeste, conseillère municipale, l'objectif est de répartir intelligemment l'espace

LE PLUS GRANDES VILLES

DE FRANCE NE SONT PAS

TOUJOURS AU RENDEZ-VOUS

En 2024, Caen, Le Havre, Lille, Marseille et Nice disposent d'un cimetière animalier. Dijon, Le Mans et Strasbourg en seraient dotées cette année quand Lyon et Reims plancheraient sur le projet.

.....

Dix bougies

Cela fait désormais dix ans que nous publions le palmarès des villes de plus de 100 000 habitants où il fait bon vivre avec son chien. Dix ans qui ont permis d'évaluer les progrès de ces 42 cités. Dix ans que nous observons les plus grandes collectivités de France améliorer les conditions d'accueil de nos chers toutous et la vie quotidienne de leurs propriétaires. Dix ans que ce palmarès a avant tout vocation à inspirer et motiver les citoyens, les associations et les élus à prendre toujours plus d'initiatives pour le bien vivre ensemble. Merci à toutes ces personnes qui s'engagent tout au long de l'année.

public entre les animaux et les habitants. En novembre 2024, un parc de "bien-être canin" de 2 500 m² a ouvert ses grilles. Et nous comptons poursuivre cet effort, notamment grâce au million d'euros annuel dédié aux projets proposés par les habitants, dont plusieurs parcs canins. » D'ailleurs, un parc de 5 000 m² a été inauguré en mars dernier. Une autre opération mise en place par la mairie est la carte « J'ai un animal seul chez moi ». L'élu se penche également sur le projet d'un cimetière animalier, ou plutôt un « jardin du souvenir » comme elle l'intitulerait. « Nous sommes en quête d'un terrain de 2 à 3 000 m² où nous pourrions placer des plaques avec le nom de l'animal et celui de ses propriétaires. »

En matière de cimetière animalier, les projets avancent. En 2024,

nous avons dénombré cinq villes qui en disposaient : Caen, Le Havre, Lille, Marseille et Nice. Dijon, Le Mans et Strasbourg en seraient dotées cette année quand Lyon et Reims plancheraient sur le projet.

LA PROTECTION ANIMALE PRISE EN COMPTE

Une initiative récente qui fait son chemin à travers les villes est l'accueil des chiens des agents municipaux sur leur lieu de travail, quand cela est possible, bien sûr. Introduit dans l'édition 2024 du palmarès, ce critère est rempli par 13 collectivités cette année. Presque un tiers des communes autorisent leurs salariés à venir travailler avec leur toutou.

Cette année, nous avons également ajouté dans nos critères le partenariat avec le Conseil national de la protection animale pour le 3677. Ce numéro d'appel permet de signaler un comportement violent envers un animal, un abandon, un défaut de soins ou des conditions de détention inappropriées. Six villes en étaient partenaires en 2024 : Bordeaux, Boulogne-Billancourt, Dijon, Paris, Strasbourg et Tours. Elles soutenaient le 3677 en diffusant les campagnes de l'association ou en lui attribuant une subvention. Grenoble et Nice sont devenues partenaires en 2025. Lyon et Perpignan seraient en phase de discussion.



© Arnaud Beinat

LE CLASSEMENT 2025 DES VILLES DE PLUS DE 100 000 HABITANTS															
2025	VILLES	2024	PRO-GRES-SION	NOMBRE D'HAB.	NOMBRE CHIENS	ACCESSIBILITÉ			MOYENNE ACCESSIBILITÉ	PRO-PRETÉ	SENSIBI-LISATION	ENGA-GEMENT	SOLIDA-RITÉ	CHATS LIBRES	MOYENNE 2025
						ESP. VERTS	CANI-PARCS	TRANS-PORTS							
1	LILLE	1	0	236 710	15 255	14	20	10	15	19	15	14	20	15	17,1
2	NICE	2	0	348 085	26 994	18	11	20	16	15	12	16	13	15	15,9
3	BOULOGNE-BILLANCOURT	9	+6	119 808	4 962	6	11	19	12	15	17	13	15	18	15,3
4	AIX-EN-PROVENCE	13	+9	147 478	13 962	20	8	10	13	12	17	9	17	20	14,3
5	BORDEAUX	3	-2	261 804	13 046	18	11	20	16	14	13	9	18	10	14,2
5	GRENOBLE	6	+1	157 477	6 766	18	7	20	15	17	13	7	18	13	14,2
7	STRASBOURG	10	+3	291 313	12 272	20	8	18	15	16	15	10	12	15	14,1
8	AMIENS	11	+3	133 625	12 137	20	12	10	14	18	15	9	17	5	13,5
8	LIMOGES	5	-3	129 760	9 128	20	16	10	15	14	6	9	17	15	13,5
10	MONTPELLIER	4	-6	302 454	16 164	18	18	20	19	3	15	7	13	20	13,4
10	LE HAVRE	7	-3	166 058	13 753	18	10	10	13	18	7	14	8	15	13,4
12	PARIS	14	+2	2 133 111	54 534	4	13	19	12	6	15	11	13	15	13,1
13	ROUEN	30	+17	114 083	6 661	18	8	10	12	18	15	6	15	10	12,4
14	PERPIGNAN	24	+10	119 656	17 980	18	14	10	14	18	7	10	7	15	12
15	TOURS	23	+8	137 658	7 097	20	13	20	18	14	7	9	8	10	11,8
16	TOULON	12	-4	180 452	15 317	20	12	20	17	15	8	7	8	10	11,7
17	RENNES	17	0	225 081	8 053	20	17	10	16	14	10	5	15	5	11,3
18	NANCY	30	+12	104 260	5 251	18	12	10	13	19	8	6	7	18	11,2
19	SAINT-ETIENNE	18	-1	172 718	9 792	12	15	18	15	17	12	7	8	5	11,1
20	METZ	26	+6	120 874	8 492	20	17	18	18	18	10	6	7	5	11
21	DIJON	25	+4	159 346	8 871	20	9	10	13	13	12	9	5	13	10,9
22	ANGERS	28	+6	157 175	7 992	20	12	10	14	18	7	6	7	15	10,8
23	TOULOUSE	18	-5	504 078	27 872	20	14	10	15	15	10	9	3	10	10,7
24	LE MANS	32	+8	145 004	9 481	20	9	10	13	14	8	6	10	10	10,5
24	NÎMES	22	-2	148 104	15 042	18	7	9	11	14	8	7	12	5	10,5
26	BREST	26	0	139 619	11 323	20	4	0	8	12	7	9	13	7	10,4
27	ANNECY	34	+7	131 715	9 608	20	11	20	17	14	3	5	8	10	10,1
27	MONTREUIL (93)	29	+2	111 455	3 692	20	11	19	17	3	12	6	7	13	10,1
27	BESANÇON	33	+6	119 198	6 064	20	11	10	14	15	10	7	7	5	10,1
30	LYON	15	-15	522 250	27 403	2	11	18	10	3	13	5	12	15	9,9
31	ORLÉANS	18	-13	116 617	6 015	20	11	9	13	16	7	7	8	10	9,8
31	REIMS	8	-23	179 380	13 464	16	8	10	11	15	8	5	10	8	9,8
33	SAINT-DENIS (93)	16	-17	113 942	2 801	4	11	10	8	15	5	9	8	13	9,2
34	VILLEURBANNE	38	+4	156 928	5 170	2	12	18	11	12	8	7	7	0	8,7
35	CAEN	36	+1	108 200	6 479	18	0	10	9	15	3	9	7	0	8,6
36	NANTES	37	+1	323 204	13 968	14	12	10	12	13	8	6	3	5	8,4
37	MULHOUSE	21	-16	106 341	6 150	0	10	10	7	14	3	7	7	15	8,1
38	MARSEILLE	35	-3	873 076	53 792	2	11	5	6	11	3	10	5	5	7,2
39	CLERMONT-FERRAND	39	0	147 327	7 973	20	0	10	10	11	2	5	2	5	6,5
40	SAINT-DENIS (RÉUNION)	41	+1	154 765	10 863	19	0	10	10	8	0	3	3	0	4,3
41	ARGENTEUIL	40	-1	107 221	5 187	8	5	17	10	12	0	2	0	0	3,7
42	SAINT-PAUL (RÉUNION)	42	0	105 240	8 877	20	4	0	8	2	0	3	3	0	3,3

■ Villes qui ont répondu au questionnaire en 2025 (collecte des données effectuée au dernier trimestre 2024). ■ Villes qui n'ont pas répondu au questionnaire en 2025.
A noter qu'un 0/20 peut correspondre à un manque d'informations communiquées (ex.: équipement des caniparcs).

ROUEN, LA REMONTADA

La capitale de la Normandie a remonté de 17 places dans notre classement par rapport à l'an dernier, soit la plus forte augmentation de l'année. Et pour cause : le 20 mars 2023, le conseil municipal a adopté un plan en faveur du bien-être animal qui commence à porter ses fruits.

La ville portuaire s'est engagée à appliquer différentes mesures afin de favoriser une cohabitation équilibrée entre humains et animaux. Ce plan s'articule autour de quatre axes : soutenir le développement d'une alimentation durable et éthique, intégrer et protéger les animaux domestiques, sauvages et liminaires en ville, prendre en compte les animaux de la rue et favoriser le lien social, et informer et sensibiliser à l'éthique animale. Jean-Michel Bérégovoy, deuxième adjoint au maire de Rouen, délégué à la transition énergétique, transition climatique, adaptation, biodiversité, nous en dit plus sur ce plan.

3OMA : Quelles actions ont été engagées pour mieux faire cohabiter les hommes et les animaux dans votre ville ?
Jean-Michel Bérégovoy : Notre plan comprend quatre axes essentiels :

mettre en application les engagements signés avec les associations ; avoir un regard sur l'ensemble du vivant pour bien vivre et prospérer ensemble ou en tout cas « se mettre en résilience ensemble » au profit de l'ensemble du vivant ; renaturer la ville pour créer des îlots de fraîcheur afin que les animaux puissent s'y réimplanter dans de bonnes conditions et créer un équilibre entre la faune sauvage et celle qui ne l'est plus (chiens, chats, NAC) dans l'espace public partagé. Le résultat de toutes ces actions est que la faune sauvage est plus présente aujourd'hui dans notre ville qu'elle ne l'a jamais été. Quand nous avons annoncé notre plan, aucun élu ne semblait intéressé. J'ai été très surpris d'avoir autant d'efforts à faire pour convaincre sur un sujet qui me paraissait si essentiel. En même temps, les défenseurs des ani-

Jean-Michel Bérégovoy, deuxième adjoint au maire de Rouen (ci-dessus), a su convaincre une équipe municipale a priori peu motivée.

« LA FAUNE SAUVAGE EST PLUS PRÉSENTE AUJOURD'HUI QU'ELLE NE L'A JAMAIS ÉTÉ »



© Lucas Lorentz

maux nous ont aussi mis des bâtons dans les roues. Par exemple, l'association Cheval en Seine avait mis en place, en 2019, un projet d'équibus (véhicule hippomobile qui devait transporter une vingtaine d'écoliers jusqu'à l'école Anatole France chaque matin). Nous lui avons proposé l'est de la ville, qui est l'endroit le moins pollué, le plus boisé, et où il y a le moins de circulation automobile pour préserver le bien-être des chevaux. Mais des militants antispécistes ont lancé une pétition qui a recueilli 35 000 signatures. Elle présentait l'image d'un cheval mort près d'une calèche aux Etats-Unis. Le but du projet était pourtant de proposer un modèle de transport alternatif pour réduire la pollution. La ville avait de plus donné aux chevaux de l'équibus (qui sont des chevaux de trait de race normande, faits pour tracter) un immense terrain où ils vivaient en totale liberté, et avait permis à l'association d'acheter une calèche avec assistance électrique (qui aide les chevaux à tracter sur les terrains difficiles), grâce à une subvention de

22 900 euros. Le budget avait été voté en décembre 2019 pour une mise en place prévue à la rentrée 2020, mais il n'a finalement jamais vu le jour malgré notre soutien et celui des habitants. Honorine Sanchez est arrivée à ce moment-là dans le service bien-être animal de la mairie. Elle a fait un travail incroyable et nous avons réussi ensemble à entraîner ce projet de plan bien-être animal que nous avons présenté au maire et à l'équipe municipale, mis au débat et fait voter. Il y aura un deuxième projet par la suite, on est loin d'avoir fait le tour de la question, mais voilà la genèse du plan.

Rouen a été la première ville de France à installer un lapiparc. Comment est née l'idée ?

J.-M. B. : Le lapiparc est né d'un appel à projet citoyen qui a été validé par la votation citoyenne. L'idée était de créer un parc où les lapins et cochons d'Inde qui vivent en appartement puissent se balader en liberté. On a trouvé un parc qu'on avait complètement rénové à Saint-Sever, et le

A Rouen, 31 parcs et jardins sont accessibles aux chiens en laisse.



© Lucas Lorentz



© Lucas Lorentz



© Lucas Lorentz



© Lucas Lorentz



© Lucas Lorentz

© Lucas Lorentz



... lieu a satisfait la porteuse de projet. Il a été très fréquenté au début, aujourd'hui un peu moins...

Quel était le but de l'événement organisé le 2 octobre 2024, dans le cadre de la Journée mondiale des animaux ?

J.-M. B. : La ville participe au défi Veganuary pour promouvoir une alimentation différente, qui comprend moins de protéines animales. Le projet bien-être animal prévoit de renforcer les repas vegans dans les cantines scolaires. Lors de la Semaine du développement durable, on met aussi le bien-être animal en avant. En somme, on profite de tous les événements pour rappeler l'importance de cet enjeu, et plus généralement celui du dérèglement climatique, car même si le grand public a pris conscience de la situation, je pense que ça reste fragile.

Quels sont les équipements proposés aux propriétaires de chiens rouennais ?

J.-M. B. : Nous aurons quatre caniparcs équipés de parcours d'agility, de sacs à déjections, de poubelles et de bancs à la fin de notre mandat (en mars 2026), alors qu'il n'y en avait aucun au début. 31 parcs et jardins sont accessibles aux chiens en laisse.

Par ailleurs, l'une de nos priorités est de faire remettre des poubelles dans toute la ville. En effet, le maire les a fait retirer parce qu'il pense que moins il y a de poubelles, moins il y a de déchets. Du coup, les sacs à déjections sont disséminés un peu partout. Dans les parcs et caniparcs que nous avons fait construire, les distributeurs de sacs à déjections et les poubelles ont été installés ensemble, mais ailleurs dans la ville, elles manquent.

Les transports en commun ne sont pas autorisés aux chiens. Pourquoi ?

J.-M. B. : Nous avons prévu de rencontrer le vice-président aux transports pour discuter du sujet. Idem pour les animaux sur le lieu de travail : la direction générale des Services a refusé la demande des salariés (une trentaine sur les 500 personnes qui travaillent à la mairie), mais nous allons en reparler avec le maire parce que les arguments avancés (la peur des chiens, les puces...) ne me semblent pas convaincants. Si tous les salariés sont d'accord et que nous mettons en place une charte de bonnes pratiques, je ne vois pas où est le problème.

D'ici à 2026, quatre caniparcs seront équipés de parcours d'agility, de sacs à déjections, de poubelles et de bancs.

« DANS LE RUE, LE CHIEN

EST INDISPENSABLE

POUR SURVIVRE »

Vous avez mis en ligne sur le site de la ville une brochure intitulée *Les animaux de notre ville*. Qui en est l'auteur ?

J.-M. B. : C'est le service d'Honorine Sanchez. Mais la couverture a fait l'objet d'un débat. Nous avons choisi d'y faire figurer un sanglier, mais l'animal ne fait pas l'unanimité chez les habitants de Rouen, loin de là. J'ai persisté, parce que ces animaux font partie de la faune locale.

Et pour les animaux de la rue, que propose la ville ?

J.-M. B. : C'est une cause qui nous tient à cœur, car pour les personnes qui vivent dans la rue, le chien est véritablement indispensable pour survivre. Or ils sont souvent interdits dans les lieux d'hébergement. Donc les sans-abri préfèrent rester dehors pour préserver le lien avec leur animal. Nous avons donc rencontré des associations dans le but d'aider ces personnes à nourrir leurs animaux, de créer les conditions d'un accueil mixte et de trouver une solution de garde quand la personne est hospitalisée. Nous voulions qu'il y ait aussi un projet social autour du bien-être animal, car l'animal est un membre à part entière du contrat social.

PROPOS RECUEILLIS PAR JEANNE MARTIN

BOULOGNE-BILLANCOURT : LA SURPRISE DU PALMARÈS

Boulogne-Billancourt atteint enfin le podium en décrochant la 3^e place grâce à de nombreuses avancées : un meilleur accès aux transports pour les chiens, un engagement renforcé de la municipalité, une propreté accrue et une gestion responsable des chats libres.

Les chiens font partie du paysage à Boulogne-Billancourt. Petits ou grands, les chiens boulonnais semblent parfaitement s'épanouir dans cette ville aux portes de Paris. « C'est parce que j'habite à Boulogne-Billancourt que ça m'a donné envie d'avoir un animal », confie même Corinne, la propriétaire de Pépité, une cavalier king charles de 7 ans croisé dans le parc Rothschild, connu pour être le point de rendez-vous des toutous.

C'est notamment grâce à ses actions de sensibilisation et de solidarité que la ville fait figure de bonne élève. Depuis 2012, la cité organise annuellement une journée de l'Animal en ville et a mis en place une permanence de l'animal en ville mobile qui intervient deux fois par semaine dans des parcs canins boulonnais. Grâce à leur partenariat avec le 3677, la ligne nationale d'urgence du CNPA pour signaler les maltraitances animales, la commune renforce l'action de sa permanence de l'Animal en ville. « C'était une évidence, cela prolonge notre engagement. Nous mettons ce numéro en avant pour que les citoyens le retiennent », explique Nadia Idorane, chargée de mission démocratie locale, qui gère la permanence.

GESTION DES CHATS LIBRES

La ville de Boulogne-Billancourt s'est particulièrement investie dans la gestion de ses chats libres. Un critère qui a été ajouté dans le palmarès en 2022 et qui a été pris très au



© Séverine Carreau

sérieux par la ville. Des opérations de trappage ont été organisées pour que les chats errants qui résident dans la commune passent un examen médical, soient stérilisés, identifiés grâce au partenariat avec un vétérinaire de la ville. Une fois ce processus achevé, les félins sont relâchés à proximité des points de collecte, dont certains ont été agrémentés d'une cabane installée par la commune mais entretenue par une association partenaire. Pour Sylvie Voisin, à la tête de l'association Félin pour l'autre, qui collabore avec la ville, « la stérilisation des chats errants a permis d'éviter leur prolifération, qui a diminué depuis vingt ans ». Ce constat montre bien l'efficacité des dispositifs mis en place, mais elle constate cependant qu'« il y a une augmentation des chats perdus, car les

Petits ou grands, les chiens boulonnais semblent parfaitement s'épanouir dans cette ville de l'ouest parisien.

gens sont mal informés, ils ne stérilisent pas leur animal et parfois ils ne sont pas identifiés. Des campagnes publicitaires menées par la ville seraient un réel plus pour sensibiliser la population », suggère-t-elle. Si la ville laisse le soin aux associations d'assurer le nourrissage de ces animaux libres, elle leur fait malgré tout bénéficier de subventions et réalise

des dons de nourriture pour les aider dans leur mission.

La municipalité concentre aussi ses

actions sur la propreté, notamment pour éviter les déjections canines laissées sur la voie publique. Marie-Sylvie Durand, directrice générale adjointe du pôle vie de la cité à la mairie de Boulogne-Billancourt, admet « qu'il y a moins de ...

LA PROLIFÉRATION

DES CHATS ERRANTS A

DIMINUÉ DEPUIS VINGT ANS



© Séverine Carreau



© Séverine Carreau

... plaintes au sujet des déjections canines, mais ça ne veut pas dire que nous n'en avons pas. Le sujet est en cours de résolution. » Avec 185 distributeurs de sacs et un million d'unités distribuées par an, la ville met tout en œuvre pour inciter ses administrés à faire preuve de civisme en ramassant les déjections de leur animal, un sujet central dans leur campagne de sensibilisation. Pour veiller au respect de ces règles, une brigade de police municipale du Grand Paris Seine Ouest a été instaurée. Des laveuses et six motocrottes sont également mobilisées une fois par semaine et un balayage est réalisé quotidiennement pour assurer la propreté des rues. En complément, les Boulonnais bénéficient de l'application SoNet pour signaler les déjections canines laissées sur la voie publique afin qu'elles soient nettoyées rapidement.

SEULEMENT 0,29 M² PAR CHIEN

Si la commune de Boulogne-Billancourt est dotée de nombreux atouts pour améliorer la vie de ses administrés propriétaires de chiens, elle a encore une marge d'amélioration concernant leur accès aux espaces verts et aux caniparcs. La ville est victime de son succès puisque, avec pas moins de 4962 chiens référencés par l'Icad, la superficie de ses caniparcs se chiffre à seulement 0,29 m² par individu. C'est pourquoi les propriétaires de

Si la ville doit encore progresser quant à l'accessibilité des espaces verts, elle se rattrape sur les transports en commun et la prise en compte de la propreté.



© Séverine Carreau

chiens boulonnais sont nombreux à vouloir que l'accès de leur toutou aux parcs soit encore plus généralisé, à l'instar de François, le propriétaire de Vadrouille, un corgi de 4 mois, qui constate « qu'il y a certains parcs qui sont interdits aux chiens et pourtant déserts ». Sur les 34 parcs et jardins que compte la commune, seuls sept sont accessibles aux chiens, et parmi eux, seulement quatre autorisent la promenade

sans laisse. Une restriction que de nombreux habitants comme Alix, propriétaire d'un

spitz nain, regrettent. « Je comprends l'obligation de la laisse, mais ce serait bien de pouvoir les laisser courir un minimum dans les parcs », déplore-t-elle. Cependant, la plupart des maîtres s'accordent à dire « qu'il y a une certaine tolérance quant au port de

la laisse dans les espaces verts qui est appréciable pour les propriétaires », comme le souligne Arthur, qui aime profiter des 15 hectares du parc Rothschild avec Mila, sa chihuahua.

DES TRANSPORTS PET FRIENDLY

Si la ville doit encore progresser quant à l'accessibilité des espaces verts, elle se rattrape sur les transports en commun. Les chiens de toute taille sont autorisés à bord des tramways et métros. Dans les bus, seuls ceux de moins de 10 kilos peuvent voyager dans un panier. Le voyage est gratuit pour les petits gabarits, mais les plus grands doivent être munis d'un billet à tarif réduit et muselés lors du trajet. Bien que la ville n'ait pas de pouvoir décisionnel sur ces règles, établies par la RATP, cette mobilité est globalement un atout pour les chiens, comme en témoigne Mohamed, qui emmène son jack russel Pépito découvrir les espaces canins des villes alentour. « On peut prendre par exemple le tramway pour rejoindre d'autres communes et découvrir d'autres parcs. »

Si la ville peut se vanter d'affirmer un vrai engagement pour l'intégration du chien en milieu urbain, avec ses multiples projets et initiatives, reste à voir si ses ambitions pour 2025 seront à la hauteur des attentes des Boulonnais et suffisantes pour conserver et défendre leur place durablement acquise et rarement conservée par ses prédécesseurs...

LA VILLE EST VICTIME

DE SON SUCCÈS, AVEC

4962 CHIENS RÉFÉRENCÉS

LE PARI DE L'ÉQUILIBRE

Classée dans le top 10 l'an dernier, Boulogne-Billancourt franchit un cap cette année avec une note de 15,3. Emmanuelle Bonnehon, conseillère municipale chargée de cette mission, revient sur les défis à relever pour préserver une cohabitation harmonieuse dans une ville densément peuplée.



© Bahi



© Severine Carreau

30MA : Depuis l'année dernière, quels aménagements ont été mis en place pour favoriser l'intégration des animaux en ville ?

Emmanuelle Bonnehon : En 2024, nous avons renforcé notre engagement en faveur du bien-être animal à Boulogne-Billancourt à travers plusieurs initiatives majeures. Un partenariat avec les Restos du cœur et l'association Gamelles pleines a permis d'organiser une cinquantaine de distributions de croquettes aux habitants dans le besoin. Nous avons également lancé une permanence mobile de l'Animal en ville, présente deux fois par semaine, soit près des caniparcs,

soit dans le parc Rothschild. Ma collaboratrice et moi-même ainsi qu'une association de protection animale assurons une présence hebdomadaire pour sensibiliser et informer les Boulonnais, anticipant ainsi certaines problématiques qu'ils peuvent rencontrer avec leur animal.

Une autre nouveauté notable a été mise en place cette année : des cours d'éducation canine gratuits, proposés une fois par mois aux maîtres désireux de mieux comprendre leur chien. Notre événement annuel de l'Animal en ville continue de prendre de l'ampleur avec, en 2024, la création d'un village consacré à la biodiversité. Lors de la dernière édition, nous avons

Face à la forte demande des Boulonnais propriétaires de chiens, Emmanuelle Bonnehon (ci-dessus) cherche des solutions pour ouvrir davantage de parcs aux chiens.

.....

accueilli et proposé des aménagements gratuits à près de 80 exposants et attiré pas moins de 6 000 visiteurs. Un nouveau caniparc a récemment été inauguré dans notre commune, rue du Maréchal-Juin, pour proposer un nouvel espace aux possesseurs de chiens boulonnais. Lors du dernier marché de Noël, nous avons accompagné la SPA dans son initiative de sensibilisation à l'adoption responsable et trois associations ont également bénéficié d'un chalet pour présenter leurs actions en faveur du bien-être animal.

Le score de Boulogne-Billancourt reste encore en retrait concernant l'accès aux espaces verts et la mise en place de caniparcs par rapport à d'autres communes. Quelles sont les principales difficultés que vous rencontrez pour améliorer la mise en place de ces infrastructures ?

E. B. : Il y a beaucoup de demandes de Boulonnais propriétaires de chiens qui souhaitent qu'on ouvre plus d'espaces pour eux. On est en train de trouver des solutions pour ouvrir davantage de parcs aux chiens. Que ce soient des parcs existants autorisés aux chiens tenus en laisse ou des caniparcs.

Après avoir rencontré de nombreux administrés propriétaires de chien, il ressort que beaucoup regrettent de ne pas pouvoir lâcher leur chien dans certains espaces verts,



© Severine Carreau

pourtant accessibles à leurs compagnons. Pensez-vous élargir ces autorisations à plus de parcs à l'avenir ?

E. B. : Cela existe déjà dans les caniparcs mais pour les autres espaces, nous essayons de déterminer certains horaires où cela pourrait être possible. Nous faisons face au défi constant de concilier les attentes des propriétaires de chiens, qui souhaitent pouvoir les laisser en liberté, et celles des promeneurs et des familles, souvent réticents à cette idée, parfois par crainte des chiens. Tout cela est un sujet brûlant auquel nous essayons de trouver des solutions pour permettre de mieux vivre ensemble.

Comment lutez-vous contre les incivilités, notamment les déjections canines sur la voie publique ?

E. B. : La ville, sous l'impulsion du maire, a développé des états géné-

Afin d'éviter les déjections canines sur la voie publique, la commune a installé 185 distributeurs remplis avec 1000 000 sacs à déjections par an et six motocrottes.

.....

raux des espaces publics en 2023. Le sujet de la propreté et des déjections canines remontait dans le sondage que nous avons effectué. D'où le déploiement de campagnes à échéances régulières et la création au sein de la police municipale d'une brigade dédiée à la verbalisation des comportements inciviques. Donc ces actions répondent aux plaintes d'administrés. Notre permanence mobile aide beaucoup parce qu'on fait de la sensibilisation par rapport aux déjections canines. Dans la commune, nous avons installé 185 distributeurs remplis de 1000 000 sacs à déjections par an, ce qui est énorme. Nous avons aussi six motocrottes qui se promènent régulièrement sur les trottoirs.

Comment la ville sonde-t-elle ses administrés propriétaires de chiens pour initier des projets urbains pour les animaux ?

E. B. : Nous allons créer une mission de réflexion avec les conseillers des quartiers sud de Boulogne-Billancourt concernant la cohabitation entre les chiens, les chats et l'homme. Pourquoi ces quartiers ? Parce que l'on ressent le besoin d'un nouvel espace dédié aux animaux dans ce secteur. Il n'y en a pas suffisamment à notre goût.

Avant de nous lancer dans une opération pour les animaux, nous réfléchissons en amont pour qu'il n'y ait pas d'impact pour les riverains. Par exemple, la création d'un caniparc peut sembler une bonne chose pour nous mais les personnes qui habitent à proximité ne vont peut-être pas aimer entendre des aboiements toute la journée. Quand il y a une vraie décision qui est prise sur l'installation, nous essayons d'anticiper toutes les éventuelles problématiques autant que faire se peut, mais c'est compliqué dans une ville aussi dense que Boulogne. On a beaucoup d'habitants sur un territoire très contraint, mais toutes les décisions sont prises en prenant en compte différents paramètres : celui du bien-être animal, des demandes des propriétaires d'animaux, mais également celui des personnes qui n'apprécient pas forcément les animaux.

Quels projets la commune prévoit-elle pour l'année prochaine afin de poursuivre dans cette dynamique ?

E. B. : Pour 2025, nous prévoyons de développer un peu plus la permanence mobile de l'Animal en ville en trouvant d'autres points d'ancrage dans Boulogne. Nous envisageons également un projet de sensibilisation au niveau des écoles et des centres de loisirs par l'intermédiaire de la SPA. Notre objectif est de sensibiliser les enfants à la condition animale et de normaliser l'idée que l'animal soit considéré comme un membre à part entière de la famille. ●

PROPOS RECUEILLIS PAR MORGANE THOMAS